

MILDCA : DE LA TOXICOMANIE AUX CONDUITES ADDICTIVES

Par décret du 13 mars 2014, la MILDT (Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie) change d'appellation et devient la MILDCA (Mission interministérielle de la lutte contre les drogues et les conduites addictives).

Ce changement d'intitulé correspond mieux au périmètre du plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017 dont la MILDCA est le maître d'œuvre. Il marque surtout une évolution dans la vision des problèmes posés par les drogues à notre Société. La toxicomanie, souvent associée à l'usage d'héroïne, disparaît donc pour laisser la place aux « conduites addictives », permettant ainsi la prise en compte des addictions sans substance.

Le terme « lutte » est maintenu et ce décret officialise ce qui était déjà une préoccupation de la MILDT : la « lutte contre les trafics ». L'Association nationale de prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) regrette le maintien cette terminologie. Elle lui aurait préféré le terme moins stigmatisant de « prévention ».